

Conseil d'administration et Direction - Module 3 : l'éthique des affaires

20 octobre 2021

Le Conseil d'administration est responsable de l'exactitude et de la sincérité des comptes. À cet effet, il est appelé à mettre en place un audit externe et un audit interne. Or les audits ne sont pas toujours perçus d'un très bon œil... et pourtant ! Une relation de confiance entre les instances dirigeantes et les auditeurs constitue un outil de management particulièrement utile, notamment en matière de gestion des risques et de conformité (compliance) aux lois et réglementations.

Appliquer une bonne gouvernance et assumer sa responsabilité environnementale et sociale sont devenus des impératifs incontournables pour un dirigeant d'entreprise. Cela implique le respect d'un ensemble de principes éthiques et d'orientation déontologiques qui peut se résumer par le concept d'éthique des affaires. Les thématiques telles que la gestion des conflits d'intérêt, la lutte contre la corruption ou la protection des données prennent tout leur sens dans un monde plus en plus globalisé où la technologie permet une transparence dans toutes les interactions entre individus ou entreprises.

Les règles d'éthique des affaires sont appelées à devenir une garantie de confiance envers les différentes parties prenantes d'une entreprise. Elles sont réunies dans un code de conduite qui définit les relations avec les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, la société civile et les collectivités publiques, de même que l'engagement de l'entreprise en matière d'environnement. Comment établir un code de conduite pertinent ? Comment faire de ce code de conduite un outil de référence à tous les niveaux de l'entreprise, du Conseil d'administration aux collaborateurs ?

Ce séminaire traite des thématiques à prendre en considération dans le cadre de l'éthique des affaires et la manière de les formaliser dans un code de conduite. Cette formation constitue le 3e module du cours "Conseil d'administration et Direction" composé de trois modules complémentaires.

Objectifs

- Acquérir une expertise en matière d'éthique des affaires par la maîtrise des différentes thématiques soulevées
- Identifier les principaux éléments d'une charte et d'un code de conduite
- Formaliser les règles d'éthique des affaires pour sa propre entreprise
- Assurer la mise en œuvre des différentes dispositions qui règlent l'éthique des affaires

Public cible

Ce séminaire s'adresse aussi bien aux membres de conseils d'administration qu'aux membres de la direction de PME, de fondations ou d'associations.

Contenu

- Éthique des affaires :
 - Directives et bonnes pratiques
 - Conflits d'intérêt
 - Corruption et trafic d'influence
 - Pratiques vis-à-vis de la concurrence
 - Protection et sécurité des données
 - Responsabilité environnementale et sociale
- Code de conduite : couverture et mise en œuvre d'un code de conduite

Méthodologie

Alternance d'apports théoriques, d'échanges d'expériences et d'un atelier pratique.

L'atelier pratique se concentrera sur la structuration d'un code de conduite.

Les deux intervenants sont présents durant l'ensemble du séminaire, offrant ainsi une solide expertise et un riche partage d'expérience.

Un accord de confidentialité sera signé au début du cours par les intervenants et les participants, afin d'assurer la confidentialité des informations échangées (à l'exception des supports de cours).

En lien avec ce sujet

- [Conseil d'administration et Direction - Module 1 : la clé d'une relation performante](#)
- [Conseil d'administration et Direction - Module 2 : les auditeurs comme alliés](#)

Le saviez-vous ?

Un "bonus coaching individuel" de deux heures, avec l'un des intervenants au choix, est offert aux participants qui s'inscrivent aux 3 modules de la formation "Conseil d'administration et Direction".

Remarques

- Remise d'un support de cours
- Remise d'une attestation de participation

S'inscrire

Date(s)	Mercredi 20 octobre 2021
Horaire(s)	08h30 - 12h00
Durée	1 demi-journée
Lieu	Centre de Formation FER Genève - Quai du Seujet 12 - 1201 Genève

Dominique Biedermann, administrateur indépendant, ancien Président de la Fondation Ethos, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

Intervenant(s)	Patrick Hendier , administrateur indépendant, Fondateur d'une société active en gouvernance des systèmes d'information et en organisation
-----------------------	--

Prix Membre FER Genève CHF 490.- / non-membre CHF 650.-

Conditions générales [Consulter](#)

Renseignements T 058 715 33 15
E cours.seminaires@fer-ge.ch

S'inscrire
